

Nicolas RAY

Député de l'Allier

Conseiller municipal de Bellerive sur Allier

Vichy, le 22 janvier 2025

Monsieur Yannick NEUDER
**Ministre chargé de la Santé et de l'Accès
aux soins**

Ministère du Travail, de la Santé et des
Solidarités

14 avenue Duquesne

75350 PARIS 07 SP

Objet : demande d'un accompagnement financier pour l'ouverture d'un centre de ressources dédié à l'avenir des acteurs de santé

Monsieur le Ministre, *Cher Yannick,*

Par ce courrier, je me permets d'attirer votre attention sur le projet novateur pour la prévention en santé physique, mentale et sociale des acteurs de santé, présenté par le docteur Candice DELBET-DUPAS, chirurgienne du bassin vichyssois.

Entourée d'une équipe pluridisciplinaire de cadre de santé, chirurgien, anesthésiste, masseur, psychomotricien, **le Docteur Candice DELBET-DUPAS projette l'ouverture d'un centre de ressources dédié à l'avenir des acteurs de santé du territoire.** Le 15 décembre 2024 a d'ailleurs eu lieu la cérémonie de pose de la première pierre de ce centre inédit marquant une étape déterminante dans la concrétisation de ce projet ambitieux.

Cette structure innovante s'inscrit dans une démarche de prévention de la santé physique et mentale des acteurs de santé. Cette population connaît en effet une réelle vulnérabilité et une fatigue professionnelle.

En octobre 2023, un rapport sur la santé des professionnels de santé a été remis à Agnès FIRMIN LE BODO, alors Ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé. Ce rapport très alarmant est le fruit d'une analyse de 50 000 témoignages de professionnels de santé. Il dresse un état des lieux très inquiétant sur les conditions de travail et l'hygiène de vie des soignants.

Quelques chiffres probants soulignent des temps d'activité pouvant aller jusqu'à plus de 50 heures par semaine. 60% des sondés disent souffrir de douleurs chroniques régulières, 22% évaluent leur état de santé mauvais voire très mauvais. 4 répondants sur 10 déclarent avoir eu au moins un arrêt de travail au cours des deux dernières années. Plus de 50% des professionnels avouent d'ailleurs avoir connu un ou plusieurs épisodes d'épuisement. Enfin, si 17% des répondants sont fumeurs, ils sont 34% à consommer régulièrement des médicaments et 6% exercent sous anxiolytiques de façon régulière.

Dans son rapport du 22 juillet 2022 intitulé « Proposition de méthode d'élaboration des référentiels de certification périodique des professions de santé à ordre », la Haute Autorité de Santé détaille dans son axe 4 une meilleure prise en compte de la santé personnelle des professionnels de santé. Si le rapport précise que la santé des professionnels est aujourd'hui

intégrée à la formation des différentes professions de santé, il souligne aussi que la santé des soignants est « un élément constituant de la qualité des soins et de la capacité à mettre en œuvre une relation thérapeutique de qualité ».

Et de conclure qu'il faut :

- donner à chaque professionnel les moyens de préserver sa santé,
- de les rendre acteurs attentifs de leur état de santé,
- prévenir les altérations psychique et somatique,
- conserver les aptitudes professionnelles.

A la lecture de ces deux rapports, le projet du Docteur DELBET-DUPAS, que vous trouverez joint au présent courrier, prend tout son sens. Offrir aux professionnels de santé du bassin de Vichy, un espace de prévention de leur santé est aujourd'hui une initiative qui permettra non seulement de préserver la santé physique et mentale de nos soignants mais aussi de garantir une qualité des soins pour nos concitoyens. **L'heure n'est plus au constat mais à la concrétisation de solutions pour la santé de nos soignants.**

A ce stade, ce collectif de médecins est à la recherche de soutiens pour consolider son initiative et son plan de financement. Conscient des enjeux soulevés par ce projet, j'avais, en mars 2024, adressé un courrier à Monsieur Frédérique VALLETOUX, Ministre délégué en charge de la Santé et de la Prévention, afin d'attirer son attention sur ce sujet et solliciter son soutien.

Actuellement, des demandes de subventions sont en cours de constitution auprès des collectivités territoriales du secteur et de mécènes. **Toutefois, un accompagnement notamment financier du Ministère de la Santé ou de l'ARS faciliterait la réussite de cette initiative.** C'est dans cette perspective que je vous adresse une nouvelle demande dans le but de soutenir ce projet. Celui-ci pourrait, à terme, être dupliqué sur l'ensemble du territoire national.

Vous remerciant par avance pour la bienveillance avec laquelle vous étudierez ce projet, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Merci pour ton attention sur ce projet innovant
Amiké's

Nicolas RAY